

Face aux vulnérabilités : une action globale

Dans les centres d'accueil, mais pas seulement

L'une des missions de la Croix-Rouge est d'être présente auprès des migrant·e·s à chaque étape de leur parcours. C'est pourquoi, au-delà de l'accueil, les migrant·e·s peuvent également bénéficier de l'ensemble du dispositif global d'aide et d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité de la Croix-Rouge de Belgique : tournées HOMI (Homeless et Migrants), bars à soupe, vestiboutiques, épiceries sociales, distributions de repas et de vêtements, transports de personnes vers les abris de nuit, « Croix-Rouge sur roues » et bien d'autres initiatives locales.

Au-delà de l'accueil, les migrant·e·s peuvent bénéficier du dispositif global d'aide et d'accompagnement de la Croix-Rouge de Belgique

Au-delà des frontières

La Croix-Rouge de Belgique collabore étroitement avec d'autres Croix-Rouge dans le monde. Objectifs ? Adopter une stratégie globale afin de répondre au mieux aux besoins

et aux vulnérabilités des migrant·e·s tout au long de leur parcours, mais aussi promouvoir des changements politiques et législatifs pour garantir leur dignité et faire valoir leurs droits.

Faire face à l'urgence : une spécificité et une garantie Croix-Rouge

Chaque jour, la Croix-Rouge œuvre pour optimiser sa capacité à réagir aux situations d'urgence. Entre septembre 2015 et février 2016, ce ne sont pas moins de 6000 places d'accueil supplémentaires qui ont été créées en Wallonie, en un temps record, par des équipes mixtes de salarié·e·s et de volontaires, formé·e·s et prêts à réagir en situation d'urgence humanitaire.



UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE L'ACCUEIL

- > Une expertise qui se développe **depuis 1989**
- > Une **vingtaine de centres** d'accueil collectifs
- > Plus de **100 000 personnes** accueillies
- > Des **centaines de collaborateur·trice·s** formé·e·s chaque année
- > Une capacité à accueillir **des milliers de personnes** dans l'urgence

UN ACTEUR HUMANITAIRE SUR LE PARCOURS MIGRATOIRE

La Croix-Rouge est le plus grand réseau humanitaire au monde! Elle n'encourage ni ne décourage la migration. Son approche est strictement humanitaire. Elle agit en fonction des besoins et des vulnérabilités des migrant·e·s, de manière neutre, quel que soit leur statut juridique et à chaque étape de leur parcours. En Belgique, elle est mandatée par l'Etat pour contribuer à l'accueil des demandeur·se·s d'asile, en toute indépendance et dans le respect de ses valeurs.



Contacts

Croix-Rouge de Belgique
Département Accueil des Demandeurs d'Asile
Avenue Georges Truffaut 47
4020 Liège
04 345 71 30
service.ada@croix-rouge.be
<https://accueil-migration.croix-rouge.be>

N° 105

Numéro unique de la Croix-Rouge.
Une équipe de volontaires et permanents répond à vos questions sur nos activités : collectes de sang, formations, prêt de matériel sanitaire, catastrophes, secours...

Direction Générale
direction@croix-rouge.be
Don de sang : sec-direction.sfs@croix-rouge.be

Editeur responsable : Pierre Hublet, rue de Stalle 96 B-1180 Bruxelles

© Crédits photo : Elodie Timmermans et Jesse Willems

Acteur humanitaire, de l'accueil à l'accompagnement

Auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge de Belgique accueille les demandeur·se·s d'asile





Conflits, pauvreté, violences ou désastres climatiques poussent chaque année des millions d'individus à quitter leur pays. Enfants, femmes ou hommes, ils subissent au cours de leur périlleux parcours les dangers des «routes» migratoires, et doivent du jour au lendemain envisager un nouvel avenir loin de chez eux. Celles et ceux qui demandent la protection de la Belgique sont accueillis au sein d'un large réseau de structures, individuelles ou collectives, géré par l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil). Mandatée par le Gouvernement fédéral, la Croix-Rouge de Belgique est un acteur clé du réseau d'accueil. Elle héberge et accompagne, en toute indépendance, des milliers de personnes chaque année.

Tout quitter est un choix individuel complexe. Les raisons sont multiples et se combinent :

- > Fuir l'insécurité (persécutions, conflits armés, catastrophes naturelles...)
- > Rechercher une vie meilleure
- > Découvrir le monde
- > Retrouver ses proches

L'accueil selon la Croix-Rouge

Accueillir des personnes qui demandent l'asile signifie leur assurer hébergement, nourriture, habillement, scolarisation, mais aussi leur garantir un accompagnement médical et social incluant le suivi de leur procédure de demande de protection internationale. Les priorités de la Croix-Rouge sont également de garantir l'accès à la formation et d'encourager l'inclusion sociale de ces personnes.

Cet accueil est assuré au sein de centres collectifs pouvant atteindre plusieurs centaines de résident·e·s et rassembler des dizaines de nationalités différentes. A Bruxelles, un centre est dédié exclusivement aux Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA). La durée moyenne de séjour dans un centre est d'environ un an.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Pour accompagner chaque demandeur·se d'asile dans les bouleversements qu'il traverse et l'aider à rester acteur de son quotidien, la Croix-Rouge déploie une approche spécifique :

« J'ai toujours vécu entre ma famille et mes amis, dans mon pays, ma petite campagne. J'ai toujours rêvé de voyager pour le tourisme ou le travail et de rentrer chez moi après. Je n'ai jamais imaginé que j'allais quitter mon pays comme réfugié, sans pays, sans maison, sans famille. »

Walid, Syrie

« Mon premier jour en Belgique est un mélange de sentiments : la peur, la joie d'arriver enfin à bon port, l'espoir d'un lendemain meilleur et la tristesse pour ceux que j'ai laissés au pays ».

Bachar, Syrie

De tout temps, les êtres humains ont migré. La migration n'est donc pas une crise, mais une réalité inhérente à la condition humaine.



l'accompagnement individuel. Chacun se voit attribuer une personne ressource – son accompagnateur – vers laquelle il peut se tourner à tout moment. Son rôle ? Rencontrer, orienter, favoriser la compréhension et la mise en projet et veiller au bien-être général de la personne. Conséquences : plus de repères, de confiance et de proximité, et une valorisation de tous, travailleurs·ses comme résident·e·s.

DES CENTRES SPÉCIALISÉS DANS L'ACCUEIL DES FEMMES, DES ENFANTS ET DES PERSONNES EN SOUFFRANCE MENTALE

Certains centres d'accueil Croix-Rouge ont, avec le temps, développé des compétences propres à l'accueil de publics spécifiques. Ils constituent aujourd'hui des pôles d'expertise alimentant l'ensemble du réseau des centres d'accueil en Belgique.

Tenir compte de la souffrance mentale

Déshumanisation, angoisse, rupture... Les traumatismes psychiques et les souffrances mentales liés à l'exil requièrent parfois une approche particulière. Avec son Centre d'Accompagnement Rapproché pour Demandeurs d'Asile en souffrance mentale (CARDAS), la Croix-Rouge est le seul acteur en Belgique à proposer une réponse adaptée à ce public particulièrement vulnérable, avec 40 places en résidentiel ouvertes à tout le réseau d'accueil. Des binômes psychologues et éducateur·trice·s y accompagnent les résident·e·s.

Un centre de référence pour les femmes victimes de violences de genre

Elles ont fui les violences basées sur le genre comme l'excision, l'exploitation sexuelle ou le mariage forcé. Elles ont été victimes de restrictions liées à leur statut de « femme »,

comme la privation de scolarité. À leur arrivée en Belgique, leur quotidien est souvent encore marqué par la peur, la honte et le stress permanent. Le centre d'accueil « Pierre Bleue » à Yvoir est spécialisé dans un accueil adapté aux femmes les plus vulnérables, victimes de violences de genre subies dans leur pays d'origine, sur leur parcours d'exil ou en Belgique. Au programme : suivi individuel, ateliers collectifs et formations renforçant le bien-être, le sentiment de sécurité et les connaissances des femmes en matière de santé et de droits fondamentaux.

L'accueil des enfants

Pour les enfants, la migration n'est jamais un choix. Confrontés à un environnement inconnu, soumis à la pression involontaire de leurs parents, leurs repères sont fortement bousculés. Depuis de nombreuses années, la Croix-Rouge travaille pour offrir, aux enfants qu'elle accueille, des balises structurantes et sécurisantes. Le centre d'accueil de Natoye est spécialisé dans cet accompagnement spécifique grâce à un personnel formé et à des lieux adaptés comme la ludothèque ou l'espace de psychomotricité.

La Croix-Rouge est le seul acteur en Belgique à proposer une réponse adaptée à ce public particulièrement vulnérable.

« Faire les devoirs avec les enfants du centre, c'est un véritable moment de partage. Nous avons tous trouvé notre place, nous sommes déterminés à avancer main dans la main, nous tissons de vrais liens et nous grandissons tous ensemble. »

Stéphanie, bénévole à l'école des devoirs

Acteur d'intégration

ŒUVRER POUR LE MIEUX-VIVRE ENSEMBLE ET L'INCLUSION SOCIALE DE TOUS EST AUSSI UNE PRIORITÉ DE LA CROIX-ROUGE. FORMATIONS, RENCONTRES OU VOLONTARIAT, LES MOYENS SONT MULTIPLES !

Se rencontrer et mieux se comprendre grâce aux sensibilisations et « initiatives de quartier »

Ateliers culinaires, repas, rencontres sportives, stages... Les centres d'accueil ouvrent régulièrement leurs portes à leurs voisin·e·s. Objectif ? Permettre aux citoyen·ne·s et aux résident·e·s des centres d'apprendre à se connaître. Nombre d'actions de sensibilisation dans les écoles ou auprès d'autres publics sont aussi menées.

Les centres d'accueil ouvrent régulièrement leurs portes à leurs voisin·e·s. Objectif? Permettre aux citoyen·ne·s et résident·e·s d'apprendre à se connaître.

La formation

Pour la Croix-Rouge, la formation fait partie intégrante du processus d'accompagnement des résident·e·s, et contribue à leur intégration sociale. C'est pourquoi un parcours dispensé par des formateur·trice·s Croix-Rouge leur est proposé. Il s'articule autour de trois axes :

> comprendre son pays d'accueil : histoire de la Belgique, vie professionnelle, aspects pratiques, etc.

> apprendre la langue

> se former à un métier, via des formations qualifiantes

Autonomie, responsabilité et vivre-ensemble constituent la pierre angulaire de ce programme, reconnu dans le cadre du parcours d'intégration mis en place en Wallonie et en Communauté Germanophone.

Des ateliers citoyenneté

Comment vit-on en Belgique ? Quels sont les contextes socio-culturels ? Les droits et devoirs des citoyen·ne·s ? Pour permettre

aux demandeur·euse·s d'asile de s'informer et de comprendre le contexte socio-politico-culturel belge, la Croix-Rouge a créé ses ateliers citoyenneté : un espace d'échanges où est invité·e chaque résident·e durant son séjour dans le centre pour évoquer des sujets comme les droits des enfants, la place de la femme, la liberté d'expression, etc.

Du volontariat... dans les deux sens

Architecte, enseignant·e, infirmier·re ou commerçant·e... En plus de quitter leurs racines, beaucoup de demandeur·se·s d'asile ont laissé derrière eux une vie professionnelle. La Croix-Rouge leur propose de devenir volontaire auprès d'associations locales. Les avantages sont nombreux : création de lien social, apprentissage de la langue, développement et partage de compétences.

Dans l'autre sens, des centaines de citoyen·ne·s accompagnent bénévolement les résident·e·s des centres d'accueil : cours de français, école de devoirs, logistique etc.

Tant de moments partagés favorisant l'échange, l'ouverture et l'intégration de tous.

La migration est un droit fondamental inscrit à l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien (...) »

